

---

## L'extrême-droite et l'École

Paul DEVIN

---



Pendant longtemps, l'école apparaissait comme épargnée des influences xénophobes et antidémocratiques de l'extrême-droite. Mais les habiletés discursives de la dédramatisation ont fait leur chemin : en témoignent les propos qui expriment, aujourd'hui, en salle des professeurs, des attirances que nous n'aurions pu soupçonner il y a quelques années.

L'extrême-droite commence à pénétrer l'école par la banalisation de ses idées. Aux élections européennes de 2024, les sondages ont annoncé entre 15%<sup>1</sup> et 20%<sup>2</sup> d'intention de vote pour Bardella chez les enseignantes et les enseignants. Aux présidentielles de 2017, ils n'étaient que 5%<sup>3</sup>. Nous ne pouvons plus nous contenter d'affirmer notre rejet de « la peste brune » que nous le fassions en vilipendant les propos réactionnaires ou en feignant de pudiques surdités quand ils sont exprimés. Nous devons nous engager dans une bataille des idées qui, pied à pied, permettra à nos collègues de comprendre la nature réelle de ce que produirait l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite, au quotidien de leur travail et du destin de leurs élèves. Nous devons nous engager dans une argumentation fondée sur l'analyse des discours de l'extrême-droite et de ses projets pour l'école.

## **Une vision décliniste et antidémocratique de l'école**

La vision décliniste d'une école où la massification de l'accès aux études secondaires produirait un « nivellement par le bas » est loin d'être une vision exclusive de l'extrême-droite qui en fait cependant un usage spécifique lié à ses fondements idéologiques.

### **L'outrance des affirmations**

La singularité la plus évidente du discours décliniste de l'extrême-droite est celle de la

forme outrée de leurs constats qui, au-delà de l'idée d'une « baisse de niveau », évoquent une décadence absolue. Jean-Marie Le Pen traitait régulièrement d'analphabètes les élèves des écoles françaises. Jean-Claude Martinez considérait qu'ils étaient juste capables de remplir une enveloppe<sup>4</sup>. Et on pourrait multiplier les citations de jugements qui ne se préoccupent guère d'une mesure objective de la réalité scolaire pour lui préférer des affirmations outrancières : en 2016, Robert Ménard affirme, en accusant l'école d'en être responsable, que « la France est en train de crever<sup>5</sup> ».

### **En finir avec la démocratisation**

La dédramatisation du propos engagée par Marine Le Pen a réduit cette nature outrée des affirmations. Mais, en parlant « d'illettrisme qui s'accroît », l'extrême-droite n'a pas renoncé à la vieille idée de Charles Maurras qui considérait que la généralisation de l'accès à l'école avait fait progresser le nombre d'illettrés.

Le projet de l'extrême-droite reste celui d'un refus de la démocratisation, fondé sur une vision d'inégalités naturelles des individus qui légitime le tri scolaire. Pour l'essentiel de la population, il s'agit d'assurer une formation scolaire minimale axée sur les « fondamentaux » et de mettre en œuvre un tri précoce pour que ne subsistent dans les études longues que ceux qui les « méritent ». Et cette sélection ne se contentera pas d'être plus précoce, elle sera plus exigeante pour réduire les effectifs des études secondaires longues et ceux de l'enseignement supérieur.

### **L'école du mérite**

Ce malthusianisme scolaire se fonde sur une méritocratie conçue en dehors de toute analyse sociale. En affirmant que « seul le mérite doit être

<sup>1</sup> Opinion Way, 20 mai 2024

<sup>2</sup> IFOP, 7 mai 2024

<sup>3</sup> IFOP, 27 avril 2017

<sup>4</sup> La lettre de Jean-Marie Le Pen, 15 novembre 1986

<sup>5</sup> Robert MENARD, *Abécédaire de la France qui ne veut pas mourir*, 2016, p.7

un critère de sélection<sup>6</sup> », Marine Le Pen en fait une donnée absolue sans jamais interroger sa construction sociale, ce qui lui permet de considérer qu'il est une garantie égalitaire.

Cette logique s'appuie sur une mythologie de l'école républicaine : il aurait existé une époque idéale où l'école aurait été capable de produire une égalité fondée sur le mérite. Or l'école de Ferry, si elle a permis aux enfants des milieux populaires d'accéder à l'instruction, ne s'est pas construite dans une perspective égalitaire mais dans un système duel où les enfants de la bourgeoisie et ceux du peuple n'avaient aucunement accès à la même ambition scolaire. Pour nourrir ce fantasme d'un « âge d'or », les discours de l'extrême-droite théorisent une opposition entre égalité et égalitarisme. Mais l'égalité qu'ils invoquent n'est qu'une égalité formelle se suffisant de l'énoncé de son principe. L'idée d'une capacité de toutes et tous et les exigences qu'elle porte, ne seraient que des dérives égalitaristes qui auraient créé les conditions d'une « *décadence de l'instruction publique*<sup>7</sup> ». C'est ainsi qu'il faut comprendre le propos d'Alain Avello, fondateur du collectif Racine, une association d'enseignants pro-FN, lorsqu'il affirme que la massification a « *sacrifié l'égalité des chances sur l'autel de l'égalitarisme* ».

« *Le redressement de l'école passe [...] par la reconnaissance du mérite*<sup>8</sup> ». L'affirmation du Collectif Racine converge avec cet élément idéologique dominant des conceptions scolaires de l'extrême-droite : le mérite. Lors de la campagne des présidentielles de 2022, Marine Le Pen affirmait son projet scolaire dans la formule « *bâtir l'école du savoir et du mérite*<sup>9</sup> ». Même discours chez Zemmour qui en appelle à « *une école sélective et méritocratique* » et considère qu'elle « *ne doit plus chercher à toute force à être*

*la plus inclusive possible, mais au contraire rétablir le culte du mérite et de l'effort*<sup>10</sup> ».

Les inégalités, loin d'être analysés comme la conséquence d'un système de domination économique et sociale, seraient le produit des écarts d'efforts et de mérite. Une telle conception permet aux classes dirigeantes de trouver l'argument de légitimation d'un système inégalitaire dont ils profitent largement. Grâce à cet « *hubris méritocratique*<sup>11</sup> » qui laisse croire aux riches que leur réussite est liée à leur travail, les inégalités ne cessent de se creuser mais l'extrême-droite rejette toute analyse sociologique qui viendrait attester d'une telle réalité et de ses fondements.

### ***La fin du collège unique et l'orientation précoce***

La conception élitiste d'une école où l'égalité des chances se fonderait sur le mérite n'est pas propre à l'extrême-droite, d'autant que les politiques macroniennes récentes se sont rapprochées de leurs conceptions et que le « choc des savoirs » s'en inspirait largement.

Mais les mesures prévues par les projets de l'extrême-droite vont encore plus loin dans le tri scolaire qu'ils annoncent vouloir mettre en œuvre. « *Le redressement de l'école exige que soient repensés la différenciation des filières et les paliers d'orientation. Il faut en finir avec le collège unique qui, sous prétexte de démocratisation, s'est traduit dans les faits par le triomphe de la médiocrité*<sup>12</sup> ». Il ne s'agit plus seulement de « groupes de niveaux » relevant d'une organisation pédagogique mais d'une réorganisation structurelle du collège recréant des filières totalement étanches. Pour y parvenir, l'ensemble des partis d'extrême-droite prônent l'orientation précoce. Ce qui signifie concrètement un palier dès les premières années du collège qui orienterait des élèves vers la formation professionnelle en 5<sup>ème</sup> et donnerait

<sup>6</sup> L'Étudiant, 31 mars 2017

<sup>7</sup> Alain Avello, conférence, 16 février 2022

<sup>8</sup> Collectif Racine, texte fondateur, mai 2013

<sup>9</sup> Titre de la conférence de presse de Marine Le Pen, 7 mars 2022

<sup>10</sup> Éric Zemmour, Discours de Villepinte, 5 décembre 2021

<sup>11</sup> Mickael SANDEL, *La tyrannie du mérite*, 2021

<sup>12</sup> Collectif Racine, texte fondateur, mai 2013

l'autorisation d'aller en apprentissage dès 14 ans  
...

Dans la langue maintenant policée de Marine Le Pen, cela s'appelle une école « ouverte sur le monde du travail<sup>13</sup> » mais les perspectives sont claires : réduire le parcours d'une partie des élèves pour la mettre précocement en apprentissage par une sortie du système scolaire. Marine Le Pen ne cesse d'affirmer qu'une des stratégies nécessaires « pour rétablir l'excellence de l'école à la française » est le renforcement de l'orientation précoce. Elle a inscrit dans son programme une réforme des examens pour les rendre plus sélectifs et la création d'un service d'orientation destiné à être l'instrument de ce tri scolaire. C'est dès le CM2 que ce tri s'opérera avec « une vérification du niveau à l'issue du primaire<sup>14</sup> » et le brevet des collèges sera « fortement réévalué » pour réduire les effectifs du lycée et développer l'orientation vers l'apprentissage. Marine Le Pen avait félicité Emmanuel Macron quant à sa politique de développement de l'apprentissage aux dépens du lycée professionnel : « Vous avez fait quelque chose de positif<sup>15</sup> ».

Le dernier épisode est celui du collège modulaire annoncé par Jordan Bardella qui n'est pas un projet nouveau mais une nouvelle désignation du projet de l'extrême-droite, destinée à marquer le pas sur le « choc des savoirs » en allant plus loin dans l'orientation précoce. Le terme reprend celui utilisé par le syndicat SNALC qui y défendait un projet proche de celui du choc des savoirs sans orientation avant la 3<sup>ème</sup><sup>16</sup>. Mais Jordan Bardella l'associe à une confirmation de la volonté du RN d'orienter vers l'apprentissage dès 14 ans.

Qui pourrait croire que les difficultés d'apprentissage à l'école trouveraient leur résolution dans une mise au travail anticipée ?

L'extrême-droite rejoint les volontés néolibérales d'une mise précoce sur le marché de l'emploi, propice à produire une main d'œuvre asservie et mal payée.

### **La fin de l'éducation prioritaire**

La logique de fond n'a pas changé depuis le Front National qui refusait toute discrimination positive au nom de l'égalité républicaine. En 2006, Jean-Marie Le Pen condamnait que l'Éducation nationale « institue des traitements préférentiels à destination de populations spécifiques, au mépris de la laïcité qui fut jadis une de ses valeurs principales<sup>17</sup> ». L'argument s'assortit souvent de l'idée que l'éducation prioritaire est une dépense faite sur le dos des zones rurales : « Les mesures prises en faveur de l'Éducation prioritaire témoignent du mépris du gouvernement pour les zones rurales<sup>18</sup> ». Le tout s'articulant avec un discours stigmatisant le fait que les quartiers populaires auraient des moyens considérables, ce que bien des rapports ont montré comme contraire à la réalité. Valérie Laupies, enseignante et conseillère régionale RN le dit sans ambages : « les écoles gâtées sont celles des allophones nouvellement arrivés<sup>19</sup> ».

Parfois les discours du RN évoquent la suppression pure et simple de l'Éducation prioritaire. Ainsi Gilles Pernelle, membre du bureau national du RN et élu régional en Bretagne, lors de la campagne présidentielle de 2022 : « Il faut bannir le terme d'éducation prioritaire et toute forme de discrimination positive<sup>20</sup> ». Quant à Marine Le Pen, elle déclare : « Nous exécutons le communautarisme et ses régimes dérogatoires pudiquement appelés discriminations positives qui rompent dans le même temps l'unité et l'égalité entre les citoyens et font naître la désunion<sup>21</sup> ».

<sup>13</sup> Les Échos, 14 février 2022

<sup>14</sup> TF1, 19 mars 2022

<sup>15</sup> Débat Macron-Le Pen, 20 avril 2022

<sup>16</sup> SNALC-FGAF, *Vers un collège modulaire*, avril 2013

<sup>17</sup> Déclaration de M. Jean-Marie Le Pen, Dijon, 26 novembre 2006.

<sup>18</sup> Communiqué RN, 13 février 2018

<sup>19</sup> Communiqué du forum Ecole et Nation, 16 novembre 2017

<sup>20</sup> Les Échos, 14 février 2022

<sup>21</sup> Marine LE PEN, Discours du 1er mai 2013.

Le collectif Racine, qui s'est éloigné du Rassemblement national pour suivre Florian Philippot, défend une autre position. Si Alain Avello, fondateur et animateur de ce collectif d'enseignants considère que l'éducation prioritaire actuelle est *"une dépense sans compter et sans amélioration visible"*, il n'en reste pas moins partisan de son maintien, à condition de la *« repenser en profondeur<sup>22</sup> »*. Et cette réforme, il la centre sur la limitation des apprentissages aux *« fondamentaux »* et le recours à une discipline *« intransigeante »*.

En 2022, l'Assemblée nationale a confié à Roger Chudeau, député du Rassemblement National, la présidence d'une mission d'information chargée de dresser un panorama et un bilan de l'éducation prioritaire<sup>23</sup>. Rédigé par Agnès Carel, député de Horizons, le parti fondé par Édouard Philippe, le rapport est plus nuancé que les positions du Rassemblement national mais l'avant-propos de Roger Chudeau donne le ton en considérant que l'approche statistique *« reste à la surface des réalités »*, que l'étude sociologique produit *« un travers anecdotique »*, le tout sous la menace d'une idéologie qui *« conduit à biaiser voire à orienter le questionnement »*. La contribution du groupe RN annexée à ce rapport ne laisse aucune ambiguïté : liant les territoires de l'Éducation prioritaire aux *« territoires perdus de la République voire aux territoires conquis de l'islamisme »*, elle fixe à l'éducation prioritaire un enjeu unique : *« L'enjeu de l'action éducatrice de l'État dans les REP + n'est autre que l'assimilation à la République et à la nation française des enfants qui sont confiés aux écoles et collèges publics de ces secteurs »*.

In fine, la position de Jordan Bardella semble s'aligner sur celle de Roger Chudeau : suppression des REP et maintien des REP+ avec des programmes spéciaux. Le RN qui s'offusquait de la discrimination positive au nom de l'égalité

propose désormais une différenciation des programmes (ce que n'ont jamais fait les politiques d'éducation prioritaire) avec une ambition scolaire réduite pour les élèves de REP+.

### ***L'impératif de transmission***

Le programme RN des législatives 2024 a inscrit la question de la *« restauration de l'excellence de l'école française »* dans le même chapitre que celui de la réduction des impôts sur l'héritage et des exonérations fiscales pour les entreprises. Celui ou celle qui avait encore un doute sur leurs conceptions ultralibérales de l'école et des savoirs s'en trouvera débarrassé : le RN c'est le *« capital culturel »* dans son expression la plus radicale ! Les enjeux de savoir sont des enjeux de marché : faire fructifier son capital humain comme on fait fructifier son patrimoine financier. Leur vision du mérite et de l'orientation précoce y prend ici tout son sens : *« assurer la transmission »* est un projet réservé à une partie de la population détentrice de capital financier et culturel. Si l'extrême-droite veut de *« l'ordre »* dans les écoles, ce n'est pas, contrairement à ce qu'elle tente de faire croire, pour permettre une *« restauration »* de l'école, c'est pour en faire l'instrument d'une logique de transmission favorable à la domination capitaliste en chérissant ses élites et en asservissant les classes populaires au impératifs de production du patronat.

## ***Une école de l'exclusion***

### ***Une politique ouvertement discriminatoire***

*« Je considère que la solidarité nationale doit s'exprimer à l'égard des Français. Je n'ai rien contre les étrangers, mais je leur dis : Si vous venez dans notre pays, ne vous attendez pas à ce que vous soyez pris en charge, à être soignés, que vos enfants soient éduqués gratuitement, maintenant*

<sup>22</sup> Libé, 28 avril 2017

<sup>23</sup> Roger CHUDEAU, Agnès CAREL, Rapport d'information en conclusion des travaux de la mission d'information chargée de dresser un panorama et un

bilan de l'éducation prioritaire, Assemblée nationale, n°1524, 12 juillet 2023



*c'est terminé, c'est la fin de la récréation !<sup>24</sup> ». C'est donc en annonçant explicitement une politique discriminatoire que Marine Le Pen entend priver d'école une partie des enfants vivant sur notre territoire, aux mépris d'un principe inscrit dans le Code de l'éducation qui affirme l'éducation comme un droit pour tous les enfants qui résident sur le territoire national, sans aucune distinction<sup>25</sup>.*

### **Un fondement raciste persistant**

Sur les questions éducatives, les préjugés racistes sont bien résistants.

Le discours d'Éric Zemmour n'a pas la moindre retenue sur le sujet quand il résume la question scolaire par le fait que l'école « *a renoncé à civiliser les barbares*<sup>26</sup> ».

L'argument raciste le plus récurrent est celui d'une baisse de niveau produit par la présence d'enfants étrangers. En 1991, les propositions de Bruno Mégret sur l'immigration<sup>27</sup> défendaient un quota maximum d'enfants étrangers par classe. « *La présence massive d'enfants immigrés dans certaines classes remet en cause la scolarité d'enfants français. Dans certains établissements, ce sont près de 50 nationalités qui se côtoient. Il est nécessaire d'établir un quota maximum d'enfants étrangers par classe, afin de permettre aux jeunes Français des quartiers défavorisés de suivre un enseignement normal et de rompre avec un enseignement à deux vitesses, selon que l'on soit issu d'un milieu favorisé ou non*<sup>28</sup>. »

La dédramatisation n'a pas suffi à faire taire ces interprétations racistes des difficultés de l'école qui voudraient expliquer que ce « *nivellement par le bas* » est causé par la présence d'enfants étrangers et qu'il conviendrait donc de renoncer aux droits les plus fondamentaux des enfants à bénéficier de l'éducation. Pourtant aucune étude n'est jamais venue montrer que l'origine des enfants causerait une baisse du niveau scolaire.

<sup>24</sup> Libération, 8 décembre 2016

<sup>25</sup> Code de l'Éducation, L.111-1

<sup>26</sup> Challenges, 10 janvier 2022

<sup>27</sup> Le Monde, 19 novembre 1991

### **L'assimilation**

« *L'école devient un lieu de vie et non plus un lieu de transmission ! Il faut revenir à l'école de l'assimilation : on ne doit pas avoir peur d'enseigner Jeanne d'Arc, les croisades [...]*<sup>29</sup> ». L'assimilation est devenue un objectif majeur de l'école vue par Éric Zemmour. « *L'école doit conduire à une appropriation sincère de notre culture, de nos mœurs, de nos traditions, de notre langue et de notre Histoire. En un mot, de la civilisation française*<sup>30</sup> ». Il ne s'agit pas d'une acculturation de contact qui métisserait les cultures mais d'une normalisation des comportements allant jusqu'à la contrainte du choix des prénoms.

Pour Marine Le Pen, « *restaurer l'école et restituer à travers elle la fierté d'être Français*<sup>31</sup> » passe par cette même volonté d'assimilation. Toute considération pour une diversité des identités culturelles est perçue comme une risque communautariste.

## **Une vision réactionnaire de l'éducation**

### **Le discours d'une mère**

« *Comme mère, je refuse de laisser à mes enfants un pays livré à l'insécurité, la précarité, la fatalité* ». Sous les apparences de l'attachement maternel et de ses prétendus instincts de protection, Marine Le Pen, commence ainsi la lettre qu'elle adresse aux français pour les élections présidentielles de 2022. On pourrait y voir une volonté de sens commun, partagée par tous les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants mais une telle déclaration s'inscrit dans l'histoire idéologique de l'extrême-droite : penser le projet politique d'éducation à l'aune de la famille.

<sup>28</sup> 50 propositions sur l'immigration, proposition n°19

<sup>29</sup> Philippe de Villiers, CNews, 21 décembre 2023

<sup>30</sup> Programme Zemmour, 2022

<sup>31</sup>

En 1941, le vice-amiral de Penfentenyo, auteur d'un « manuel du père de famille » préfacé par Pétain, s'exprime à l'occasion de la fête des mères en juin 1942 : « *Comme nous l'a dit le Maréchal, c'est sur la famille qu'il faut reconstruire [...] Seul, le terrain familial permet de rapprocher à la fois les esprits et les cœurs de tous les Français, sans aucune distinction de classe, de profession ou d'opinion*<sup>32</sup> ». Cette instrumentalisation de la famille, Vichy veut en faire une arme contre la République, en l'opposant à une défense des libertés dénoncée comme une préoccupation individualiste : « *La Déclaration des Droits de l'Homme déracine l'homme de sa famille, proclame que les hommes naissent libres et égaux en droits, en quelque sorte, adultes et sans famille*<sup>33</sup> ». Le gouvernement de Vichy considère que la famille constitue le groupe social de base, le fondement de la société. La volonté familiale est supérieure à toute autre volonté collective<sup>34</sup>. Cette conception a survécu à Pétain dans les visions de l'extrême-droite.

### **Éradiquer le « pédagogisme »**

« *Un professeur [...] doit surtout incarner cet impératif d'excellence par les compétences et le savoir qui fondent la légitimité de sa fonction, cela justifiant le cours magistral et la verticalité de la transmission*<sup>35</sup> ». Pour défendre cette verticalité magistrale, l'obsession de l'extrême-droite est de lutter contre le « pédagogisme », notion fourre-tout qui serait censée désigner à la fois toute forme d'enseignement ne correspondant pas à une transmission magistrale et les fins idéologiques qu'elle porterait. Le propos est souvent outrancier dénonçant les « *nouveaux ayatollahs de la pédagogie*<sup>36</sup> »

Le Collectif Racine en fait une traduction radicale : les sciences de l'éducation doivent disparaître de

la formation professionnelle des enseignants<sup>37</sup>. Car pour l'extrême-droite, la pédagogie n'est pas un savoir professionnel mais une stratégie idéologique qu'il faut contrer en exigeant l'obéissance des enseignants : avec le RN, ce sera le Parlement qui définira les programmes et les méthodes<sup>38</sup> car il faut « *reprenre en main le contenu et les modalités des enseignements* ». C'est pourquoi la validation des manuels scolaires par le ministère était défendue par le RN avant que la droite macronienne ne s'en empare.

Cette haine de la pédagogie est loin de se fonder sur une analyse objective des pratiques et de leurs résultats. Elle est avant tout une propagande idéologique : « *La pédagogie moderne est une religion, et ses cadres sont une secte*<sup>39</sup> ». Elle serait le produit d'une dégénérescence intellectuelle, d'un renoncement au savoir. L'extrême-droite a décidé d'un modèle unique de transmission du savoir sans jamais s'interroger sur ses effets réels sur les apprentissages des élèves. C'est une donnée idéologique a priori qui ne peut souffrir aucune contestation et qui nécessite donc qu'il soit renoncé à la liberté pédagogique.

### **Le roman national**

Interprétations fallacieuses et mensonges sont les pratiques usuelles des recours de l'extrême-droite à l'histoire. Jean-Marie Le Pen niait l'existence des chambres à gaz et sa fille n'hésite pas à nier la responsabilité française dans les rafles du Vel'd'hiv<sup>40</sup>. Pour réhabiliter Pétain, Éric Zemmour est capable de déformations volontaires, de mensonges, de manipulations de dates et de chiffres<sup>41</sup>. Au Puy du Fou, Philippe de Villiers, assume ses volontés « métapolitiques » en réécrivant l'histoire à des fins politiques<sup>42</sup>.

<sup>32</sup> Le Temps, 2 juin 1942

<sup>33</sup> William GARCIN, *La Famille, étude de la communauté familiale*, Cahiers de formation politique, sd

<sup>34</sup> Christophe CAPUANO, *Vichy et la famille*, 2009

<sup>35</sup> Collectif Racine, texte fondateur, mai 2013

<sup>36</sup> Causeur, 21 mai 2018

<sup>37</sup> Proposition n°68 du collectif Racine, septembre 2016

<sup>38</sup> Conférence de presse, Marine Le Pen, 7 mars 2022

<sup>39</sup> Marc LE BRIS, *Et vos enfants ne sauront ni lire, ni compter*, 2004

<sup>40</sup> Le Monde, 10 avril 2017

<sup>41</sup> Laurent JOLY, *La falsification de l'Histoire. Éric Zemmour, l'extrême-droite, Vichy et les juifs*, 2022

<sup>42</sup> Florian BESSON, Pauline DUCRET, Guillaume LANCEREAU, Mathilde LARRERE, *Le Puy du Fou. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, 2022

Pour l'extrême-droite, l'école doit être le vecteur de la transmission d'une histoire nationale réécrite au gré de ses volontés idéologiques. L'extrême-droite défend un programme scolaire dont les dates et les personnages historiques seront destinés « à faire naître, développer et affermir les sentiments patriotiques et la conscience de l'unité nationale<sup>43</sup> ». C'est un renoncement à l'ambition démocratique de l'enseignement de l'histoire qui prend le risque d'analyser les rapports sociaux et la production des dominations pour lui substituer la fabrication d'un sentiment d'appartenance à la nation qui interdirait cette perspective critique.

### **Le redressement moral**

La volonté de « redresser les corps et les esprits », formule récurrente des militants du collectif Racine désormais affilié au mouvement Les Patriotes de Florian Philippot est symptomatique de l'enracinement des idées éducatives dans l'idéologie vichyste<sup>44</sup>.

L'exclusion de l'éducation à la sexualité en est une des conséquences. Marine Le Pen l'exprime sans nuance : « Je considère que la sexualité n'a rien à faire à l'école. Que les associations qui interviennent dans les écoles soient LGBT ou non, peu importe, elles n'ont rien à faire là. Je veux qu'on laisse les enfants tranquilles, qu'on leur laisse le temps de grandir. L'école est là pour transmettre les savoirs, la sexualité ne relève pas de sa responsabilité<sup>45</sup>. »

Que le RN ait relooké son discours sur l'homosexualité et renoncé aux propos franchement homophobes de Jean-Marie Le Pen, ne l'a pas conduit à une évolution de fond. Lors d'un meeting<sup>46</sup>, les propos de Viktor Oban étaient diffusés : « Nous voulons protéger les familles et nous ne voulons pas laisser entrer les militants LGBT dans nos écoles. ». C'est au prétexte d'une

protection des enfants que le travail scolaire d'éducation à la sexualité est volontairement confondu avec une « promotion de la sexualité ». Là encore l'outrance cherche à jouer de la peur des familles : « enseignez-moi les divisions, pas l'éjaculation » proclamait une affiche de SOS Education.

Refusant d'admettre la finalité éducative des programmes d'éducation à la sexualité et leur adaptation à l'âge des enfants, l'extrême-droite affirme protéger les enfants en excluant l'éducation à la sexualité de l'école. Quel paradoxe absolu que de renoncer à la lutte contre les violences sexuelles subies par les enfants au nom de leur protection !

### **Renoncer à l'éducation à l'égalité garçons-filles**

Le RN a beau affirmer son attachement à l'égalité femmes-hommes, on peut aisément constater qu'il ne propose, ni ne vote jamais rien qui y contribuerait.

Les récurrentes polémiques qui entourent la question de l'éducation à l'égalité témoignent de ces ambiguïtés de l'extrême-droite. Le discrédit porté sur les actions visant à l'éducation à l'égalité joue sur des amalgames qui veulent les lier à une promotion de pratiques sexuelles précoces et à une volonté de détruire le modèle familial hétérosexuel. Si Marine Le Pen se tient en retrait des expressions les plus extrêmes, comme celles de Farida Belghoul ou des associations catholiques traditionnalistes, elle qualifie les actions d'éducation égalitaire « d'expérimentations de la théorie du genre ».

Parfois le propos est délibérément mensonger, par exemple quand Marine Le Pen affirme que c'est à des militants des associations LGBT que l'école primaire confie la mission d'une éducation

<sup>43</sup> Proposition de loi du RN, « Combattre les idéologies islamistes » Amendement de Stéphane Ravier (RN), projet de loi « immigration et intégration, n°536rect.bis, 6 novembre 1923 proposition de loi de Marine Le Pen, février 2021

<sup>44</sup> Christophe PÉCOUT, *Endoctriner les corps sous le régime de Vichy. le cas des chantiers de la jeunesse (1940-1944)*, Guerres mondiales et conflits contemporains, 2017/4, n°268, p. 45-60

<sup>45</sup> Famille chrétienne, 4 avril 2022

<sup>46</sup> Reims, 5 février 2022



à l'égalité<sup>47</sup>. Ces mensonges dénonçant une propagande LGBT au sein des écoles sont la stratégie d'une opposition idéologique à l'éducation à l'égalité parce qu'elle menacerait la conception de la famille que l'extrême-droite continue à défendre : hétérosexuelle, nataliste et inégalitaire.

Encore une fois, la manipulation idéologique est à l'œuvre qui entend défendre un modèle social de domination patriarcale. Éric Zemmour exprimait son regret d'une l'époque où l'on pouvait « *glisser une main concupiscente sur un charmant fessier féminin sans risquer des poursuites*<sup>48</sup> ». Il n'a pas renoncé à opposer aux revendications féministes, l'ordre naturel d'une domination masculine fondée sur la prédation, la conquête et la violence<sup>49</sup>.

### **Les miracles de la discipline et de l'autorité**

Par l'instrumentalisation des situations de violence scolaire, l'extrême-droite décrit une école dont toute autorité aurait disparu. La généralisation, la dramatisation, l'exagération transforment des situations évidemment inacceptables mais ponctuelles en une réalité omniprésente de la vie scolaire. Mais tenter de résoudre les problèmes réels n'est pas la préoccupation de l'extrême-droite, le discours ne s'embarrasse pas d'une prise en compte de la complexité et se suffit d'une incantation : restaurer l'autorité.

Les récentes déclaration de Jordan Bardella en témoignent : interdiction du portable (déjà interdit depuis 2018 !), vouvoiement des professeurs (déjà effectif en collège et lycée et même dans certains classes de l'élémentaire), uniformes à l'élémentaire et au collège ... constitueraient un « *big bang de l'autorité*<sup>50</sup> ». On imagine mal que ces seules mesures soient de nature à suffire à régler les difficultés rencontrées

avec des élèves qui ne parviennent pas à respecter les règles de la vie scolaire. D'autant que cette « *restauration* » de l'autorité s'appuierait sur des mesures d'exclusion et de pénalisation (« *peines plancher*<sup>51</sup> ») qui s'avèreront loin de résoudre les problèmes réels. Acculé à cette difficulté, Roger Chudeau joue la surenchère : il annonce la création d'établissements pour les élèves perturbateurs, « *sans possibilité de retour vers un établissement normal*<sup>52</sup> » et pour une orientation vers le travail « *le plus tôt possible* ». Quant à ceux qui poseraient encore des difficultés dans ces établissements : il annonce le recours à la décision de justice pour une orientation vers un centre éducatif fermé. Retour vers les maisons de correction ?

En fait, la réalité n'est pas le champ de discours de l'extrême-droite sur l'autorité : il s'agit plutôt d'invoquer l'ordre pour fabriquer une image simpliste qui évite les complexités de la question sociale.

Et à celles et ceux qui imagineraient que ce retour à l'autorité viendrait aider l'exercice du métier enseignant, il faut rappeler que, pour l'extrême-droite, ce sont les enseignantes et les enseignants qui sont responsables de ce laxisme.

### **L'instrumentalisation de la laïcité**

L'extrême-droite a longtemps considéré la laïcité comme un « *concept inopérant pour clarifier les enjeux liés aux questions migratoires*<sup>53</sup> » d'autant qu'elle permettait de « *placer toutes les religions sur un pied d'égalité* » et donc d'assurer « *la promotion de l'Islam* » ! Lui étaient préférées les visions identitaires exigeant que « *les immigrés adaptent leurs coutumes aux règles de notre pays*<sup>54</sup> »

Depuis les années 2010, Marine Le Pen a pris un autre parti, celui de faire de la laïcité un outil

<sup>47</sup> France 2, 3 février 2014

<sup>48</sup> Noémie LAIR, Articles, livres, discours : nous avons exhumé 25 ans de sorties sexistes d'Éric Zemmour, France Inter, 4 novembre 2021

<sup>49</sup> Éric ZEMMOUR, *Le premier sexe*, 2006

<sup>50</sup> Le journal du dimanche, 24 juin 2024

<sup>51</sup> La Provence, 24 juin. 2024

<sup>52</sup> Libération, 21 juin 2024

<sup>53</sup> Bruno MÉGRET, *Face à l'échec du principe de laïcité : l'impératif d'identité*, Polémia, juillet 2022

<sup>54</sup> Bruno MÉGRET, Le Quotidien de Paris, 18 octobre 1989

privilegié de la centration de son discours xénophobe sur l'islam. Après Philippe de Villiers faisant sa campagne présidentielle de 2007 contre « *l'islamisation de la France* », l'ensemble des partis d'extrême-droite en a fait un axe majeur de sa propagande.

Le Rassemblement national s'affiche désormais comme le défenseur de la laïcité. Son programme présidentiel de 2022 annonce, au nom de la laïcité, une volonté de légiférer l'interdiction de la manifestation et de la diffusion des « *idéologies islamistes* ». Malgré une vague définition de ce que couvrirait ce champ idéologique illégal et quelques exemples donnés, l'ambiguïté sur ce que viserait cette loi est grande et d'autant plus inquiétante que cette annonce s'associe à la promesse de signalements systématiques et de mesures pénales dont on devine aisément les visées spécifiquement antimusulmanes.

Pendant la campagne présidentielle de 2022, la candidate présente un projet de loi en lui attribuant aussi l'enjeu de « *restauration de la laïcité dans les établissements* ». Sans jamais évoquer la moins perspective d'éducation à la laïcité, le discours frontiste prône les exclusions ou la responsabilisation pécuniaire des parents. Et chez Éric Zemmour, le recours à la laïcité se confond avec « *la bonne vieille assimilation qui nous a permis d'intégrer sans douleur des générations d'immigrants*<sup>55</sup> »

### **L'école privée**

Dans les années 1980, le Front national défendait le chèque-éducation, modalité de financement de l'école par le biais d'une allocation versée aux familles qui payent la scolarité de leurs enfants dans l'établissement de leur choix. Car pour le Front national, il s'agit alors purement et simplement de supprimer le service public : « *Il faut déposer le bilan de cette institution en faillite, il faut séparer l'École de l'État*<sup>56</sup> ».

<sup>55</sup> Libération, 19 décembre 2014<

<sup>56</sup> Déclaration de Jean-Marie Le Pen, Paris, 16 septembre 1984.

<sup>57</sup> Le Parisien, 10 février 2017

<sup>58</sup> Le Courrier de l'Ouest, 30 août 2014 ; Lab Europe1, 10 février 2017.

Si, aujourd'hui, Marine Le Pen affirme parfois sur les médias que ses enfants ont fait leur scolarité à l'école publique<sup>57</sup>... c'est un mensonge<sup>58</sup> qui cherche à convaincre qu'elle « *aime l'école publique* ».

L'extrême-droite reste favorable à la promotion du privé confessionnel. Tout d'abord du fait d'une conception libérale de la liberté des familles à choisir pour que puissent leur être offerte « *une alternative efficace au système public gangrené*<sup>59</sup> ». Ensuite parce qu'une part des écoles privées est idéologiquement compatible avec les projets de l'extrême-droite et met en œuvre un véritable endoctrinement réactionnaire de ses élèves.

## **Le service public et ses personnels**

### **Les enseignants : de la paresse au dévouement**

Le discours de l'extrême-droite méprise les enseignants. Il l'exprima longtemps de manière brutale et méprisante. « *Pour faire travailler les enfants, il faudrait que les maîtres travaillent !* » avait dit Jean-Marie Le Pen<sup>60</sup> avant de fustiger une école « *de la paresse, de l'immoralité et de la délinquance* ».

En 1986<sup>61</sup>, Jean-Claude Martinez est l'auteur d'un rapport au nom de la Commission des finances de l'Assemblée nationale qui contient insultes, injures et diffamations : « *L'échec de l'éducation nationale est le produit monstrueux de l'accouplement des pédagogues et des syndicalistes, des pervers de l'éducation nationale et des ratés de l'enseignement.* » Les enseignants sont considérés comme « *des cellules pathogènes ayant échappé à la radiation* », les syndicats comme des « *barbares installés aux frontières de l'Empire romain* », le tout en dénonçant un

<sup>59</sup> Programme Zemmour, 2022

<sup>60</sup> Déclaration de Jean-Marie Le Pen, Paris, 16 septembre 1984.

<sup>61</sup> Le Monde, 1<sup>er</sup> novembre 1986

« *génocide culturel* ». Largement condamné par la plupart des députés, le rapport n'en eut pas moins l'entier soutien des députés du FN !

Mais à partir de 2007, la stratégie du FN change pour tenter de conquérir l'électorat enseignant : « *On veut rendre [les enseignants] responsables de la destruction des services publics, alors que le plus souvent, fidèles à leur mission, ils en sont les premières victimes*<sup>62</sup> ». Marine Le Pen va encore plus loin en s'adressant directement à eux : « *Nous n'avons pas su vous parler. Longtemps nous avons commis l'erreur de croire que vous étiez complices de la destruction de l'école. Pour l'immense majorité d'entre vous, c'était une erreur et cette époque est révolue*<sup>63</sup> ». Désormais le discours de séduction assure prendre leur défense et les considère comme « *victimes d'une bureaucratie envahissante et bien souvent lâche face aux agressions dont ils sont victimes*<sup>64</sup> ». Mais quand le RN évoque les qualités enseignantes, c'est pour célébrer « *le dévouement* », « *la fidélité à leur mission* » mais jamais leurs compétences professionnelles.

Cette reconnaissance de l'enseignant, victime du système, n'est pas tant portée sur sa défense que sur la restauration de son autorité. Ce n'est pas l'amélioration des conditions de travail ou le développement des compétences qui sont visés mais le retour fantasmatique d'une autorité qui réglerait de fait tous les problèmes engendrés par une attitude enseignante perçue aujourd'hui comme laxiste. Peu de propositions concrètes en la matière hormis l'usage de l'uniforme censé instaurer le retour de l'autorité.

Et malgré les consignes de racolage, le vernis se craquelle souvent, faisant réapparaître mépris et dédain. Ainsi lors d'une audition à l'Assemblée nationale en septembre 2023 où le député Julien Odoul compare l'intervention des représentants syndicaux à un sketch des Inconnus et où Roger Chudeau ajoute : « *j'aimerais que vous vous*

*mettiez au niveau et que vous baissiez d'un ton*<sup>65</sup> ».

### **Côté salaire et moyens ...**

Lors de la campagne des présidentielles de 2022, Marine Le Pen promettait une hausse de salaire de 3% par an. Quelques mois auparavant, Gilles Penelle avait annoncé une « *revalorisation conséquente des enseignants, particulièrement en début de carrière* ». Il promettait aussi une réduction du travail des enseignants en dehors des heures de cours.

Mais les promesses en la matière sont des plus variables et des plus floues. D'ailleurs, le discours varie parfois suivant l'interlocuteur. En 2017, s'adressant à un public de fonctionnaires elle s'engage « *à dégeler le point d'indice pour faire varier le traitement des fonctionnaires en fonction du coût de la vie*<sup>66</sup> »... mais, quelques semaines plus tard, s'adressant à des contribuables, elle ne pointe que « *les gaspillages des dépenses de l'État*<sup>67</sup> ».

Certes le RN a régulièrement attaqué l'incapacité des gouvernements Macron à mettre en œuvre une réelle revalorisation mais hormis quelques promesses de campagne électorale, le sujet de la rémunération des enseignants est absent de ses discours.

Pour l'extrême-droite, la question des moyens n'a jamais été un vecteur d'amélioration du système scolaire. Le discours sur les moyens est généralement celui d'une dénonciation de la dépense.

Car si le discours du RN invoque la restauration de l'autorité de l'État et la défense des services publics, aucun projet de financement ne vient le rendre crédible. Les baisses annoncées de l'impôt sur le revenu, des cotisations patronales, de la TVA ne sont aucunement compensées par la recherche d'autres recettes fiscales taxant la fortune, les hauts revenus ou les profits

<sup>62</sup> Discours de Jean-Marie Le Pen, Le Bourget, 12 novembre 2006.

<sup>63</sup> Colloque du Front national sur l'école, septembre 2011

<sup>64</sup> Projet pour la France de Marine Le Pen, 2022

<sup>65</sup> Libération, 21 septembre 2023

<sup>66</sup> Acteurs Publics, 28 mars 2017

<sup>67</sup> Contribuables associés, 2017

financiers. On voit mal dans ces conditions comment serait financés un investissement dans le service public d'éducation à la hauteur de ses besoins !

### **Le renforcement du contrôle**

L'extrême-droite conçoit la reprise en main des contenus et des méthodes, par le renforcement du contrôle des enseignants, Marie le Pen en a déjà pensé la stratégie : « *accroissement du pouvoir de contrôle des corps d'inspection en la matière* » et « *obligation de signalement des cas problématiques sous peine de sanctions à l'encontre des encadrants* ». Gisèle Le Louis, député RN regrette que « *le pouvoir de contrôle des corps d'inspection [ne soit] pas encore assez considérable*<sup>68</sup> ».

Dans un contexte où Zemmour réhabilite Pétain reprenant le discours frontiste de Jean-Marie Le Pen, on peut craindre que ressurgissent les conceptions du statut des fonctionnaires de 1941, fondées sur une obéissance absolue. Elles s'inscriraient dans une perspective idéologique prête à tous les amalgames : « *Nous chasserons des classes de nos enfants le pédagogisme, l'islamo-gauchisme, et l'idéologie LGBT*<sup>69</sup> », Pour Alain Avello, il s'agit d'épurer l'institution scolaire pour « *débarrasser l'école du gauchisme*<sup>70</sup> » ... Les pires instrumentalisation idéologiques du pouvoir hiérarchique sont à redouter.

La neutralité invoquée par l'extrême-droite comme un principe absolu d'exigence à l'égard des fonctionnaires risque fort d'être ce que Jaurès appelait la « *neutralité morte*<sup>71</sup> » en rappelant que « *la plus perfide manœuvre des ennemis de l'école laïque c'est de la rappeler à ce qu'ils appellent la neutralité* ».

<sup>68</sup> Question N° 18304 au ministère de l'Éducation nationale, 4 juin 2024

<sup>69</sup> Discours de Zemmour, Villepinte, 5 décembre

<sup>70</sup> Alain AVELLO, Conférence, 20 novembre 2023

<sup>71</sup> Jean JAURES, Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur, octobre 1908

### **Le contrôle idéologique des enseignants**

Pour Éric Zemmour, toutes les armes seront bonnes pour la « *chasse au wokisme* », à « *l'idéologie LGBT* » et à la « *détestation de la France*<sup>72</sup> » y compris l'instrumentalisation des familles contre les enseignants. Les agissements du réseau « Parents Vigilants » en font la preuve : dénonciations mensongères, pressions insistantes voire violentes, stratégies de harcèlement et de menaces. Tout s'y mêle dénonçant tour à tour une éducation à la haine de la France, la propagande islamiste au sein des classes et l'incitation à des pratiques sexuelles ...

La violence des campagnes menées sur les réseaux sociaux contre l'ABCD de l'égalité par Farida Belghoul a montré comment l'outrance des propos pouvait mettre à mal des enseignantes ou enseignants. Les Parents Vigilants utilisent les mêmes stratégies de harcèlement en direct ou en ligne pour faire pression contre les enseignants.

L'extrême-droite allemande est allée plus loin : elle a ouvert un site internet pour que les élèves puissent dénoncer leurs professeurs<sup>73</sup>! Quant à l'extrême-droite flamande, elle incite à la délation « *des enseignants et professeurs de gauche qui tentent à chaque occasion d'incorporer leurs foutaises multiculturelles dans leurs cours*<sup>74</sup> ».

L'initiative d'Éric Zemmour avec les Parents Vigilants montre que l'extrême-droite française est, elle aussi, prête à basculer dans une organisation de la délation !

### **Haines et inégalités...**

Les politiques récentes mises en œuvre par les gouvernements Macron ont largement puisé dans l'idéologie d'extrême-droite. « Le choc des savoirs » en a été le témoignage le plus flagrant.

<sup>72</sup> L'Humanité, 7 décembre 2023

<sup>73</sup> France 24, 12 octobre 2018

<sup>74</sup> Le Monde, 2 septembre 2021

Pour autant pourrions-nous croire que l'arrivée du Rassemblement national au pouvoir ne ferait que prolonger une politique déjà mise en œuvre ? L'histoire de l'extrême-droite française nous rappelle que son idéologie et ses volontés politiques sont fondées sur le mépris de la démocratie et de l'égalité. Que Marine Le Pen ait fait le choix, par démagogie électoraliste, d'une expression plus modérée ne change rien à la nature profonde de cette idéologie et ne constitue qu'un leurre : l'école de l'extrême-droite réserve aux enseignants comme aux élèves une transformation radicale dont les perspectives seront gravement nocives à toutes et tous.

Nocives aux nombreux et nombreuses élèves, pour l'essentiel celles et ceux des milieux populaires, qui verront leur espérance de réussite scolaire réduite à néant pour être enfermés dans un destin de soumission aux exigences de l'économie libérale.

Nocives aux enseignantes et enseignants qui soumis à un autoritarisme absolu se verront privés de leur liberté pédagogique et contraints à mettre en œuvre des mesures de tri social, d'exclusion et de discrimination incompatibles avec leurs valeurs.

Et tout cela sans amélioration de leurs rémunération et de leurs conditions de travail ...

Nocives à l'ensemble des personnels soumis à ce même autoritarisme sans améliorer ses conditions de travail et de rémunération.

L'essentiel de la politique éducative est régi par voie réglementaire. Des décrets et des arrêtés suffisent, hors de tout débat parlementaire, pour engager des réformes profondes de l'école sans qu'une opposition parlementaire puisse y faire obstacle. L'accès au gouvernement permettrait donc à l'extrême-droite de transformer l'école. Et l'autoritarisme sera au rendez-vous : « Les objectifs que mon gouvernement assignera aux services de l'État nécessiteront une mobilisation immédiate de tous les agents. » avait assuré Marine Le Pen<sup>75</sup>

Marine Le Pen nous assure désormais qu'elle considère les enseignantes et les enseignants comme des victimes des politiques éducatives, victimes qu'il faudrait protéger et conforter. Mais nul doute que lorsqu'elle n'aura plus besoin de nos voix, elle renouera avec la conviction exprimée si souvent par son père que les enseignants de l'école publique sont responsables de sa dégradation par leur laxisme et leur manque de travail.

---

<sup>75</sup> France Inter, Questions politiques, 30 avril 2017



## Bibliographie

- Jean-Michel BARREAU, *L'extrême-droite, l'école et la république*, Syllepse/IR.FSU, 2003
- Grégory CHAMBAT, *Quand l'extrême-droite rêve de faire école*, Éditions du Croquant, 2024
- Grégory CHAMBAT, *L'école des républicains*, Libertalia, 1974
- À droite toute ? L'école publique menacée par les idéologies réactionnaires, Carnets Rouges, octobre 2022, [à lire en ligne](#)

